

Dijon, le 17 juin 2025

Madame, monsieur,

Après nos courriers sur la certification de Français, sur les corrections de l'EAF, nous revenons vers vous concernant les corrections de DNB afin de ne pas nous retrouver dans la situation d'urgence et de tension de l'année passée, situation pour laquelle nous vous avons adressé un courrier resté sans réponse depuis un an.

Pour le SNES-FSU, il n'est pas possible de redemander aux correcteurs et correctrices du DNB des remontées d'écart-type recensées par les collègues responsables de commission. En effet, cela a un impact négatif sur les corrections et sur l'ambiance de travail dans les centres de correction, les responsables de commissions se retrouvant à imposer à leurs collègues des conditions de correction.

Pour rappel, les collègues correcteurs n'ont pas à voir leur charge de travail augmentée avec le tableau à remplir en plus du bordereau de copies, tableau d'ailleurs initialement prévu avec le nom des collègues ce qui avait suscité un sentiment de suspicion à l'égard de leur professionnalisme.

Dans les faits, pour remplir ce tableau, il fallait corriger par paquet de 10 copies complètes (partie 1 et partie 2) ce qui va à l'encontre du principe de correction par exemple de corriger ensemble toutes les rédactions de sujet de réflexion par souci d'équité. Nous demandons que les correcteurs et correctrices soient libres de s'organiser dans leurs journées de correction. Nombre de collègues souhaitent pouvoir organiser leur travail de correction comme ils le souhaitent en traitant ensemble toutes les questions ou toutes les rédactions dans un souci d'équité et d'efficacité.

Nous le répétons, nous corrigeons avec professionnalisme et il nous apparaît inutile de créer des tensions supplémentaires en cette fin d'année.

Enfin, la rémunération du travail de correction est problématique car inégale vis-à-vis des autres disciplines au DNB : chaque élève rédige deux copies de Français et les correcteurs et correctrices ne sont rémunérés que pour une seule copie par élève.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et en espérant que ce courrier permettra d'éviter les tensions de l'an passé, à une période où notre discipline est déjà fort malmenée, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Pour le secrétariat académique du SNES-FSU,
Séverine Michel et Philippe Bernard.